

Paris, le 11 juillet 2024

TENIR LE CAP POUR LES ENTREPRISES DU COMMERCE SANS LÂCHER LA LIGNE D’HORIZON

Des crises, depuis cinq ans, le secteur du commerce en a traversées de très nombreuses : grèves, mouvement des gilets jaunes, Covid, crise énergétique, émeutes, augmentation des coûts due à l’inflation, baisse de la consommation... on ne peut pas dire que nous naviguons sur un fleuve tranquille. Toutefois, les entreprises du commerce tiennent le cap et ne lâchent pas la ligne d’horizon, mais elles doivent se sentir soutenues.

La période d’instabilité dans laquelle nous sommes rentrés depuis les élections européennes fait courir le risque de prendre beaucoup de retard dans l’avancée des réformes engagées et attendues par les acteurs de notre secteur : mise en place de la mensualisation des loyers, soutien à la transformation digitale et environnementale de nos entreprises, instauration d’actions de régulation des nouvelles plateformes d’e-commerce situées hors de l’UE notamment.

Le CdCF et ses fédérations adhérentes appellent ardemment les nouveaux élus à s’unir sur la nécessité de garantir aux entreprises du commerce une simplification réglementaire ainsi qu’un environnement économique et social favorable leur permettant d’assurer leur développement, la pérennité de leurs emplois et leur maintien dans les territoires. Cet objectif ne pourra supporter un alourdissement des charges qui pèsent déjà sur nos commerces.

Ces priorités ne peuvent aboutir à des mesures concrètes sans une volonté politique d’agir et sans définir un cap de stabilité économique et financière. Notre secteur, trop souvent éprouvé ces dernières années, a plus que jamais besoin de sérénité et de vision pour continuer à commercer.

« Nous souhaitons ardemment que la boussole devant mener à la constitution du nouveau gouvernement n’oublie pas les entreprises et notamment celles du commerce, qui doivent transformer leur modèle économique pour se moderniser et répondre aux défis de la transition digitale et environnementale. Nous avons besoin d’un cap clair et cohérent pour permettre les investissements nécessaires à nos priorités » conclue Yves Audo, président du CdCF.

Contact presse :

Corinne Chautemps - 06 21 01 69 97

**A propos du Conseil du Commerce de France : Le [Conseil du Commerce de France](#) est une association qui regroupe une trentaine de [fédérations professionnelles](#). Il représente le commerce dans toute sa diversité et rassemble aussi bien les commerces indépendants ou franchisés, que le commerce associé ou la grande distribution intégrée, de tous secteurs : équipement de la personne, équipement de la maison, alimentation... Il est l’expression de toutes les formes de distribution : commerce de proximité, centres commerciaux, e-commerce. Il représente 70% des emplois d’un secteur dans lequel travaillent 3,6 millions de personnes. Le CdCF est présidé depuis le 9 juin 2022 par Yves Audo*

Conseil du Commerce de France

76-78 avenue des Champs Élysées – 75008 Paris - Tel : 01 40 15 03 03

www.cdcf.com – Twitter : @CdCFCommerce – Facebook : @conseilducommercedefrance

Le Conseil du Commerce de France est membre du Medef et d’EuroCommerce